

Dossier complet [à cette adresse.](#)

Concerne : Enquête publique : Certificat d'urbanisme n°2 – projet immobilier autour du préventorium

Messieurs les membres du Collège,

Je me réfère au bulletin communal n°38 du mois d'octobre, page 5 : « La commune de Grez-Doiceau met un point d'honneur à garder et à tout mettre en œuvre pour que Grez-Doiceau reste une commune où il fait bon vivre. »

Biez et son caractère rural, son charme champêtre, ses bois aux couleurs d'automne. Le calme et la quiétude du lieu, la sécurité pour les enfants, un ensemble de choses qui m'ont séduit. Les efforts faits chaque année par nos élus communaux pour préserver tout cela, et l'ombre au tableau : Moury Promotion !

Alors, je dis « non » à ce projet pharaonique, et « non », pour les raisons suivantes :

Zone 1 : lotissement de 15 maisons – 7 x 4 façades + 8 x 3 façades – 1,8 hectares

15 maisons sur 18 ares, de combien d'ares seront constitués les jardins privatifs de ces maisons ?

Quelle sera l'homogénéité du bâti ?

Des parkings sont-ils prévus ? Et combien ? Minimum 2 voitures par ménage pour joindre le centre de Grez où se situent la majorité des commerces, les écoles, les crèches et le hall omnisport. Grez-Doiceau saura-t-il gérer toute cette circulation nouvelle et nombreuse ?

Le charme de la petite rue du « Beau site », étroite et entièrement pavée va être anéanti par les camions, les bulldozers, les pelleteuses. Devra-t-elle être élargie ? Les pavés pittoresques seront-ils remplacés par de l'asphalte ?

Zone 2 : résidence service – 51 appartements dont 22 x 1 chambre et 29 x 2 chambres

Il y aura un pavillon central, assurant une multitude de services pour les résidents. Il n'y aura dès lors aucun impact positif pour les commerçants du centre. Les divers services seront soumissionnés auprès de grandes sociétés pas forcément issues de Grez-Doiceau.

La résidence sera constituée d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un penthouse. L'hauteur sous-corniche sera de 10 mètres, soit 4 mètres de plus que toutes les habitations de Biez. Soit un petit « New York » dans une zone verdoyante !

De plus, il y aura du personnel soignant, des médecins, des livreurs, les visiteurs du soir et du week-end. Les places de parking seront insuffisantes.

Nos routes ne sont pas faites pour accueillir tant de trafic et des déviations se feront spontanément par les autres villages et le Golf du Bercuit.

Zone 3 : 3 immeubles de 16 appartements – 12 x 2 chambres + 4 x 1 chambre – 18 parkings et 6 garages fermés

Structure identique : sous-sol, rez-de-chaussée, étage et penthouse.

Hauteur sous-corniches de 10 mètres !

Il ne s'agira pas des « tours jumelles », mais des « 3 tours » !

Quelle sera notre vue ? Des buildings à la place des arbres ?

De plus, il est prévu une nouvelle voirie, à double bande. Une « speed way » en zone boisée !

Ces immeubles vont devoir être gérés par des syndicats. Très vite les acquéreurs en supporteront difficilement les frais, car ce sont des charges dont on parle peu lors de vente et dont les acquéreurs souvent ne mesurent pas l'impact sur un budget.

Il risque d'y avoir une grande rotation des propriétaires et l'arrivée massive d'agences immobilières, engendrant les allers-retours pour les multiples visites.

En résumé, pour créer ce projet, il va falloir :

Abattre des arbres, c'est anéantir des espèces d'oiseaux, les écureuils. Briser ce côté bucolique, ces espaces verts de chaque côté de la Rue « Félix Lacourt »

Massacrer les prairies et les vergers, à Bruxelles, des enfants n'ont jamais vu de vaches, est-ce cela que nous voulons pour nos enfants ?

Elargir des routes, fini le côté pittoresque de nos petits chemins de campagne.

Créer des voiries, qui en supportera les coûts ? Les entretiens ? L'achat de sel. Comment protéger nos batraciens qui vont traverser ces nouvelles routes ?

Créer beaucoup plus de pistes cyclables.

Prévoir les égouts, qui actuellement n'existent pas. Est-ce l'entité de Grez-Doiceau qui en supportera les charges ? Ainsi que l'entretien ?

Augmenter le ramassage des immondices pour tout ce monde supplémentaire ainsi que la gestion des déchets que cela engendre. C'est également un coût supplémentaire pour la commune.

La pression de l'eau sera-t-elle suffisante ?

La production d'électricité sera-t-elle suffisante ? Rajoutera-t-on de beaux piliers pour en assurer le transport ?

Des centres d'accueil collectifs, crèche, école

Il nous faudra subir :

Les travaux, les voyages incessants des camions pendant la période des travaux. A combien de temps sont estimés ces travaux ?

Un accroissement de la circulation

Supporter plus de bruits de moteurs, plus de bruits de tondeuses, et simplement le bruit de ces travaux

Plus d'émission de CO2

Payer, malgré tout, nos taxes pendant la durée insupportable des travaux ?

Plus d'inondations, suite à l'étendue des zones de bâtis

Gérer plus d'incivilité, la police est-elle en nombre suffisant pour gérer tout cela ?

L'augmentation des transports en communs, trains, bus,...car il y aura des familles avec enfants en âge d'études secondaires et d'université

Plus de pollution

Quel sera l'évolution de la population dans quelques années suite à ce projet gigantesque ?

La volonté politique n'était-elle pas de recentraliser au niveau du centre de Grez-Doiceau. Est-ce différent aujourd'hui ?

Que Grez-Doiceau reste une commune où il fait bon vivre, j'en doute de plus en plus.

Afin que cette zone d'urbanisation autour du Préventorium se fasse dans les meilleures conditions, je demande que le Conseil Communal mette en place un Plan Communal d'Aménagement.

D'ores et déjà, je vous remercie du prompt suivi que vous accorderez à la présente et vous prie d'agréer, Messieurs les membres du Collège, mes salutations distinguées.

DVE